

	CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE TROISIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE 6 MARS À 19 HEURES AU SALON DU PERSONNEL

PV_ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance à 19h15.

2. Vérification des présences et du quorum

Étaient présents

Éric Riopel
 Karine Julien
 Maude Rose St-Pierre
 Marie-Pierre Forget
 Sophie Émond
 Ginette Morin
 Valérie Lapointe
 Caroline Proulx
 Vincent Bouchard
 Isabelle Comeau
 Julie Prévost
 Julie Bernier
 Pitchou Longo-Belobi
 Rahma Boulahya
 Karine Duchesneau

Étaient absents

aucun

3. Période de questions réservée au public.

Aucun public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Ginette Morin et secondée par Isabelle Comeau

CESR-2023-14

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 janvier 2024 (document)

Une correction sera apportée au point 6. a. **Budget révisé**. Ce n'est pas l'achat d'I-pads qui a été proposé par Valérie Lapointe, mais l'achat de portables pour les chariots du service de garde.

L'adoption du procès-verbal du 10 janvier 2024 est proposée par Julie Prévost et secondée par Valérie Lapointe.

CESR-2023-15

6. Pour adoption

a. Budget, projection au 30 juin 2024

Éric Riopel nous fait le bilan du budget à ce jour.

Le fonds 0 est à 0\$.

Avec le surplus de 1500\$ que nous avons, des tables macaronis et des livres pédagogiques ont été achetés pour certaines classes.

Le fonds 6 a un surplus de 50 000\$ en date du 7 février.

La raison principale est que 3 postes d'éducatrices du midi ne sont pas pourvus.

Voici les dépenses qui ont été faites depuis le 7 février avec ce surplus :

- Service à l'élève (17530\$) : activités payées de trois journées pédagogiques : Vivo nutrition (2800\$), Kato-mix (2600\$) et Oyez Oyez (2529\$)
- Transport payé pour les activités suivantes : O-volt (6600\$) et Archipel Amélio (2500\$)
- Dîner payé pour tous les élèves lors de la fête de fin d'année (2890\$)
- Bonification de la semaine des services de garde (2500\$)
- Investissements à l'extérieur : ajout de 3 bancs au terrain de soccer, amélioration de la clôture, aménagement et paysagement de la petite cour ainsi que l'achat d'équipements tels que des talkies-walkies. (19500\$)
- Formations aux éducatrices (1200\$)

Donc, après ces dépenses, le surplus prévu totalise environ 11000\$.

Pour la fin de l'année, il est prévu d'acheter pour environ 8000\$ de matériels périssables.

Nous allons également regarder s'il est nécessaire d'acheter des portables pour renflouer le chariot prêté au service de garde.

Caroline Proulx suggère d'acheter ou de réparer les bancs du gymnase et Valérie Lapointe mentionne que des paniers de basketball à l'extérieur sont brisés.

La projection du budget est proposée par Valérie Lapointe et secondée par Julie Prévost

CERS-2023-16

b. Budget à destination spéciale

À ce jour, nous avons un surplus de 9500\$.

i. Fête de fin d'année

Nous aurons l'animation du jeu-questionnaire *Quiz de feu* et un plateau de jeux de kermesse.

L'activité coûte 4024\$

ii. Tournoi des Astros

Les entraîneurs de basketball ont demandé de l'aide financière pour l'inscription à deux tournois afin de réduire les coûts des parents.

Victoriaville : 125\$

Montréal united : 175\$

Le budget à destination spéciale est proposé par Karine Duchesneau et secondé par Caroline Proulx

CERS-2023-17

c. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le plan de lutte a été rédigé par un comité formé d'un enseignant de chaque cycle du primaire, d'un spécialiste, d'un membre du service de garde et les membres de la direction. Éric Riopel nous parle de la nouvelle version du plan de lutte.

Dans celle-ci, les actes de violence à caractère sexuel (AVCS) ont été ajoutés.

Eric Riopel explique cette notion aux membres du conseil.

Les AVCS doivent être gérés par les intervenants de l'école, en plus d'être déclarés, en tout temps, incluant ceux qui se passent à l'extérieur de l'école, mais qui ont des répercussions à l'école. Les actes de violence ou d'intimidation deviennent des AVCS selon la perception de la victime et non selon celle de l'adulte.

Cette année, nous avons eu peu d'AVCS, mais dans les quelques cas, la victime a tardé à dénoncer l'acte. Lorsque nous avons un de ces cas, nous nous référons toujours à la sexologue du CSSDA qui est de bons conseils.

Eric Riopel fait un survol des outils et des données utilisés pour faire le plan de lutte.

Notre force est la vision commune des interventions, dont les 4 catégories expliquées à la dernière réunion.

Nos défis sont les nombreux écarts de conduite et d'événements de violence dans les récréations ainsi qu'à l'heure du dîner.

Voici nos priorités : mettre en place des moyens préventifs face à la violence, enseigner la résolution de conflits, cibler davantage les élèves du 1^{er} cycle pour améliorer les habiletés sociales et mettre en place un système pour la dénonciation.

Voici nos objectifs : diminuer les actes de violence, développer les compétences sociales et essayer d'amener les victimes et les témoins d'AVCS à dénoncer ceux-ci en moins de 24 heures. Nous ferons donc de l'éducation sur le consentement et les divers moyens existants à l'école pour signaler ou dénoncer un AVCS. (faire un message à la direction, au secrétariat, à un enseignant ou à un TES, en personne ou sur la boîte vocale, boîte de dénonciation au bureau des TES et livre de dessins de dénonciation dans les classes pour le 1^{er} cycle.)

M. Riopel mentionne l'importance lors d'une intervention, peu importe qui est le premier intervenant, d'isoler l'agresseur et de sécuriser la victime. Ensuite, il nomme les sanctions possibles, du plus petit geste au plus grave.

Le plan de lutte abrégé sera mis sur le site de la CSSDA lorsqu'il sera finalisé.

Le plan de lutte est proposé par Isabelle Comeau et secondé par Rhama Boulahya

CERS-2023-18

d. Consultation des élèves 2023-2024

Sophie Émond suggère de faire un sondage sur les préférences des élèves au service de garde. Par exemple, ce que les élèves aimeraient comme activités lors des périodes du matin, du diner et du soir, lors pédagogiques à l'école ou des sorties à l'extérieur.

Également, demander quelles sortes de collations santé les élèves préféreraient.

Nous ferions le sondage auprès des élèves inscrits au service de garde lors des périodes du diner, par le moyen d'un formulaire FORMS sur les I-pads.

Un comité est formé pour le sondage constitué de : Sophie Émond, Rahma Boulaya et Maude Rose St-Pierre.

e. Suivi chandail

Nous avons vendu 358 chandails à manches courtes et 157 chandails à capuchon.

7. Pour approbation

a. Temps alloué à chaque matière

Le temps alloué à chaque matière est le même que l'année passée.

Éric Riopel montre un tableau avec les données selon les cycles.

La classe PEPALS a la particularité de ne pas avoir de temps non réparti pendant la période en français, car les matières sont enseignées en accéléré.

Le temps alloué à chaque matière est accepté à l'unanimité

CERS-2023-19

b. Activités éducatives

15 mars, visite des studios de *Radio-Canada* pour le groupe PEPALS, budget CULTURE

11 mars, cinéma *Imax* pour les groupes de 3^e année, budget CULTURE

Celle-ci remplace le *Cirque Tohu* qui a dû être annulé à cause de la grève.

10 avril, *TVT* pour les groupes de 5^e année, budget CULTURE

16 avril, *Théâtre Lionel-Groulx* pour les groupes de 2^e année, budget CULTURE

Les activités éducatives sont proposées par Karine Duchesneau et secondées par Maude Rose St-Pierre

CERS-2023-20

c. Photo scolaire

Nous avons réservé avec le studio de photographie de Geneviève Beaupré les 17-18 et 19 septembre. Les photos seront prises à l'extérieur, si possible. Sinon, elles seront prises dans un environnement de l'école.

Le choix de studio de photographie a été voté par courriel en majorité par l'envoi d'un formulaire FORMS.

CERS-2023-21

8. Pour consultation

a. Répartition des élèves 2024-2025

Voici la répartition des groupes pour 2024-2025 :

Préscolaire 4 ans : 3 groupes

Préscolaire 5 ans : 5 groupes

1^{re} année : 4 groupes

2^e année : 3 groupes

3^e année : 3 groupes

4^e année : 4 groupes

5^e année : 3 groupes

6^e année : 4 groupes

La projection indique que nous devrions avoir 6 élèves de plus l'année prochaine.

b. Acte d'établissement

Tout comme l'an passé, Éric Riopel informe que notre école continue d'avoir des locaux pour le préscolaire, le primaire, le service de garde et pour la location à la ville.

c. Divers besoins de l'établissement en biens et services

La direction consultera tous les employés de l'école sur leurs besoins en biens et services, tels que les meubles, le matériel, les besoins en orthopédagogie, en TES, en aide à la classe, en formation...

9. Pour information

a. Projet éducatif, document final

Éric Riopel présente la version finale du projet éducatif. Cependant, un changement sera fait, car le logo de l'école à la première page n'est pas celui avec les bonnes valeurs. Lorsque le logo sera changé, le projet éducatif sera mis sur le site CSSDA.

b. Nouvelle de l'école

i. Plan de rattrapage

Le service du plan de rattrapage a été offert à tous les groupes. Nous avons 6 enseignants volontaires ainsi qu'un enseignant dont le contrat a été bonifié de 80% à 100% qui prennent en charge les élèves sélectionnés avec un retard scolaire ou des troubles d'apprentissages. Nous avons également 2 TES qui ont monté un projet d'habiletés sociales sur l'heure du diner.

L'enveloppe pour le plan est de 50 000\$. Pour l'instant, le service a été mis en place pour 10 semaines, mais nous le reconduirons pour d'autres semaines au besoin.

Nouvelles du primaire : Les 2^e années auront le *Zoo de Granby* en atelier à l'école et ont eu l'autobus de *Tortue berlué* le mois passé.

Il y a eu la *lecture des Étincelles* qui s'est bien déroulée.

Nouvelles du service de garde : les éducatrices ont commencé l'aide aux devoirs et leçons lors des périodes du soir.

Lors de la pédagogie 22 mars, les élèves inscrits auront des cours de « gardiens avertis » et « prêts à rester seuls » enseignés par la *Croix Rouge*.

Nouvelles du soutien :

Caroline Éthier, TES, fait des ateliers de sensibilisation auprès des élèves de 5^e et 6^e année sur la communication relationnelle et sur la bonne utilisation des réseaux sociaux.

10. **Varia** (sujets pour la prochaine séance, le cas échéant)

Pas de sujet

11. **Prochaine rencontre**

Le 24 avril 2024

12. **Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Ginette Morin et secondée par Karine Duchesneau à 21h02.

CERS-2023-22